

APPENDICE No 5

Marine et des Pêcheries, le système de mérite concernant les promotions ainsi que la liste d'exemptions.

A une heure, M. Rinfret propose que le comité s'ajourne jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi.

Cette motion est adoptée.

Séance de l'après-midi

VENDREDI, 4 mai 1923.

Le comité se réunit de nouveau à 3 heures 30, mais à cause de la maladie du témoin assigné, (M. Coolican, du ministère des Postes), et vu qu'aucun autre témoin n'est disponible, et que le comité ne peut procéder, M. Marcil, le président suppléant, suggère que le comité s'ajourne.

Le comité s'ajourne jusqu'au mardi, 8 mai, à 10 heures de l'avant-midi.

MARDI, 8 mai 1923.

Le comité spécial de la Loi du Service civil du Canada se réunit à 10 heures de l'avant-midi. M. Malcolm, le président occupe le fauteuil et les membres suivants sont présents:

MM. Copp, Drummond, Lewis, McBride, Malcolm, Marcil (Bonaventure), Parent, Rinfret, Shaw et Simpson.

M. P. T. Coolican, surintendant général suppléant du ministère des Postes, fut appelé, assermenté et interrogé sur le fonctionnement de la Loi du Service civil, sur ses avantages relativement aux nominations et promotions et, en général, sur les rapports de la commission avec le ministère des Postes.

M. Coolican se retire.

M. Georges J. Desbarats, sous-ministre suppléant du ministère de la Défense, fut appelé, assermenté et interrogé sur les cas de destitutions de son ministère, sur la loi des pensions, la loi Calder, et la classification.

M. Desbarats se retire.

A une heure le comité s'ajourne jusqu'à 8 heures du soir.

Séance du soir

MARDI, 8 mai 1923.

Le comité se réunit de nouveau à 8 heures du soir sous la présidence de M. Malcolm. Les membres suivants sont présents:

MM. Chevrier, Drummond, McBride, McKillop, Malcolm, Martell, Parent, Rinfret, Shaw et Simpson.

M. F. A. Acland, sous-ministre du Travail et Imprimeur du Roi, fut appelé, assermenté et interrogé sur les devoirs des fonctionnaires et employés des divers ministères dont il fut sous-ministre. M. Acland parla aussi sur les diverses questions de promotions, nominations et de l'exemption de certaines positions de l'administration de la Loi du Service civil.

M. Acland se retire.

M. John C. Saunders, sous-ministre des Finances, fut appelé, assermenté et interrogé. Au cours de son interrogatoire M. Saunders lut un mémoire sur les principes établis par la Loi du Service civil concernant les nominations, ainsi qu'un résumé d'un mémoire préparé pour l'honorable M. Fielding.